

Procès - Verbaux

Procès - Verbal
de l'assemblée des délégués de la
Ligue Vaudoise de Basket - Ball.
Séance tenue au Restaurant des Temp. Gares
le 4 octobre 1930 à 16.30.

La séance est ouverte à 17.00 sous la prési-
dence de M. A. Nottay, président.

Sont présents les délégués des sociétés ^{suivantes} :
La Jeunesse, Lausanne, Club GYM Lausanne
Gym Chailly, Lausanne, Union Sportive Judo
Sports Jeunes Montreux. Au total (10 délégués)
M. le président nous donne lecture d'une
lettre de la Ligue Suisse de Basket Ball
du 18 juin écoulé ainsi que quelques renseignements
quant à la constitution de notre association
et l'activité fournie depuis.

Quant de jama plus loin, on délègue ainsi
que l'assemblée vote la formation d'un groupement
vaudois de basket ball. Proposition acceptée à un
vote unanime aussitôt. L'assemblée décide la constitu-
tion immédiate et définitive de notre groupement.
Nom et titre de notre association.

Lors de la fondation, il était prévu Ligue Vaudoise
de Basket-Ball. Depuis la Ligue Suisse de Basket-
Ball désirant que nous devenions Section Vaudoise
de la Ligue Suisse de Basket-Ball. Après discussion
très neuve de M. M. Laffont, Bally, Huguenin
on le danger d'une section devenant apparent, il est
décidé au vote par 8 voix que nous porterons le nom
de Ligue Vaudoise de Basket-Ball.

Ces questions de principe liquidées, nous arrivons à
la question de statuts de l'association.

Le rapporteur en la personne de M. Emile Huguenin
présente un projet de statuts basé sur les statuts de
la Ligue Suisse de Basket-Ball dont il faut se
souvenir être reconnaissant que ces documents sont importants,
M. le président fait part que la Ligue Suisse a ratifié